

# Un chrétien divorcé peut-il se remarier ?



La question du divorce et du remariage pour les chrétiens est un sujet épineux qui pose de nombreux problèmes théologiques et pratiques. Certains, s'appuyant sur le texte de [Matthieu 19.3-9](#), adoptent une attitude intransigeante contre le remariage.

Mais pourquoi passe-t-on complètement sous silence la véritable clé de ce problème ? La voici : "C'est à cause de la dureté de votre cœur que Moïse vous a permis de répudier vos femmes ; au commencement, il n'en était pas ainsi."

Il y a dans cette affirmation de Jésus deux aspects qui sont présents dans toute vie et toute activité humaines sur terre :

**Le plan idéal de Dieu confronté à l'imperfection de l'homme.**

## Personne ne niera que le plan idéal de Dieu pour le mariage soit un contrat à vie.

C'est évidemment la norme qu'il voudrait voir se réaliser dans chaque foyer chrétien. Et la chose n'est pas impossible, malgré les tempêtes qui peuvent survenir dans tout couple humain. Si les deux conjoints sont également attachés au Seigneur, ils peuvent en sortir victorieux et plus forts. Et je serais le dernier à préconiser le divorce, avant d'avoir épuisé toutes les ressources que nous donne notre foi au Seigneur pour sortir de la tourmente.

Mais Dieu qui, autrefois, sous l'Ancienne Alliance, a tenu compte de la dureté du cœur de l'homme (car ce n'est pas seulement Moïse qui "a permis", c'est Dieu lui-même), serait-il devenu, sous la Nouvelle Alliance, totalement insensible à la faiblesse humaine ? Ou faudrait-il avoir l'outrecuidance d'affirmer qu'avec notre conversion à Jésus-Christ, notre dureté naturelle de cœur a instantanément disparu ? Soyons réalistes !

L'expérience est là pour montrer que même des foyers chrétiens se brisent. Un mari volage part avec une autre femme. Une épouse frivole disparaît avec un amant.

Mais voilà, je suis leur pasteur. Que dois-je dire aux conjoints délaissés ? Au mépris de tout esprit de grâce de l'Évangile d'amour, et fier de mon couple harmonieux depuis soixante ans, devrais-je leur citer tous les versets qui les condamnent irrévocablement à la solitude pour le reste de leur vie ? Faudrait-il que je leur fasse comprendre que si le mariage est un contrat, à l'inverse de tous les autres contrats de la société humaine, celui-là, lorsqu'il est rompu, lie toujours la partie restante ? Serais-je vraiment obligé de traiter ces victimes, déjà affligées par leur drame conjugal, en coupables devant expier toute leur vie la faute d'un autre ?

Pour paraphraser Paul, je dirai : Non, au grand jamais, "[Ce n'est pas ainsi que j'ai appris Christ](#)" ([Éphésiens 4.20](#)) ! Mon Dieu est un Dieu juste et miséricordieux. Et je le bénis de nous montrer dans sa parole que son plan idéal peut être vécu au sein du couple chrétien, mais qu'il ne condamne pas pour autant les blessés du chemin à ne jamais guérir, car, en dépit de toutes les arguties "scripturaires", ce serait la négation pure et simple de l'Évangile.

Jean-Claude Guillaume

S'ABONNER

**Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !**



413 PARTAGES

---

Ce texte est la propriété du TopChrétien. Autorisation de diffusion autorisée en précisant la source. © 2023 -  
www.topchretien.com